

**Conseil de Paris – Octobre 2025**  
**Sur proposition du Conseil Parisien des Associations**  
**Vœu relatif à la création du dispositif**  
**« Carnet de l'engagement citoyen et associatif »**

Considérant l'ampleur et la diversité de l'engagement citoyen et associatif à Paris, qui mobilise plus de 700 000 bénévoles et 95 000 Volontaires de Paris, dans des domaines aussi variés que la solidarité, l'environnement, la culture ou la participation citoyenne ;

Considérant que les associations, et plus globalement les citoyens engagés, ont un rôle indéniable dans le renforcement du lien social et de la vitalité démocratique française ;

Considérant que la Ville de Paris, à travers le Conseil parisien des associations, s'est dotée d'un espace de dialogue et de co-construction avec les acteurs et actrices de l'engagement associatif ;

Considérant la nécessité de reconnaître et valoriser toutes les formes d'engagement – bénévolat, volontariat, participation aux instances de participation citoyenne – et les compétences qu'elles permettent de développer ;

Considérant les travaux conduits depuis 2023 par le groupe de travail « Valorisation de l'engagement » du Conseil parisien des associations, s'appuyant sur des expérimentations de terrain et sur des dispositifs existants (Passeport Bénévole de France Bénévolat, Portfolio d'Animafac, Compte Engagement Citoyen...) ;

Considérant la délibération 2025 DDCT 135 de l'Assemblée citoyenne relative aux nouveaux pouvoirs pour décider instaurant la création d'un Carnet de l'engagement ;

Considérant les attentes exprimées par les associations et les Parisiennes et Parisiens engagés en leur sein ou dans des dispositifs de participation quant à la mise à disposition d'un outil pratique, reconnu et accessible pour valoriser leur engagement ;

Considérant qu'un tel carnet permettrait de reconnaître les bénéfices de l'engagement citoyen et associatif, notamment en termes de compétences acquises, et ainsi renforcer l'estime de soi, mais aussi l'employabilité, en particulier pour les jeunes, les personnes éloignées de l'emploi ou en situation de précarité ;

Sur proposition du Conseil parisien des associations, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- La Ville de Paris crée officiellement le Carnet de l'engagement citoyen et associatif à Paris dont une version provisoire est annexée au présent vœu. L'objectif est de permettre à chaque Parisienne et chaque Parisien engagés de consigner ses actions et d'évaluer ses compétences acquises dès la première heure d'engagement, à partir d'un référentiel adapté, en vue notamment de constituer un « CV citoyen » ;
- Ce carnet soit expérimenté auprès des publics engagés (bénévoles au sein d'associations parisiennes, Volontaires de Paris, membres d'instances de participation) et qu'il fasse l'objet d'une évaluation, associant les membres du Conseil parisien des associations, afin de garantir l'amélioration continue du dispositif avant d'être déployé sur l'ensemble du territoire parisien ;

- Ce carnet prenne la forme d'un outil simple et accessible à toutes et tous, en format papier dans un premier temps et complété, à terme, par une version numérique.
- Ce dispositif, dans sa version généralisée, puisse s'inscrire dans les démarches nationales de valorisation de l'engagement (Validation des acquis d'expérience, Compte professionnel de formation, Compte engagement citoyen, etc.) et soit reconnu par la Ville de Paris comme l'un des éléments constitutifs d'un parcours de recrutement.